

MARCHÉ DE SOLAZUR

TOUS LES VENDREDIS
À PARTIR DU **5 AVRIL 2019**
8H > 13H
QUARTIER SOLAZUR
RUE VINCENT SCOTTO



Réalisation : service communication Agglo TLP / crédit vecteur : freepik.com

Dossier de Presse

INAUGURATION DU MARCHÉ DE SOLAZUR

**MIS EN PLACE PAR LE CONSEIL CITOYEN
DE SOLAZUR / DEBUSSY**

VENDREDI 5 AVRIL 2019

A 10 H 30

**DEVANT HEXAGONE (RUE
SCOTTO), 65 000 TARBES**



Conférence de presse

Inauguration du marché sur le quartier de Solazur à Tarbes, mis en place à l'initiative du conseil citoyen de Solazur / Debussy

Le vendredi 5 avril 2019, à 10 h30

**Par Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées et par Madame la
Présidente du GIP Politique de la ville TLP**

Ce projet d'implantation d'un marché sur le quartier de Solazur, à Tarbes, est né à l'initiative du conseil citoyen de Solazur / Debussy. Les membres du conseil citoyen ont fait le constat de difficultés liées à la mobilité de certains habitants pour se rendre faire leurs courses, en particulier les personnes âgées et les familles monoparentales.

Partant de ce constat, ils ont travaillé sur un projet de marché hebdomadaire. Le GIP Politique de la ville TLP, garant de l'animation des conseils citoyens, et la Communauté d'agglomération TLP, via le dispositif CitésLab, les ont accompagnés dans leur démarche.

La ville de Tarbes et l'OPH 65 sont également partenaires de ce projet, qui va être testé pour une période expérimentale sur trois mois.

11 commerçants ont répondu favorablement et seront présents chaque semaine sur le marché, qui est bien entendu ouvert à tous, en particulier aux habitants du quartier, et aux étudiants et enseignants du campus.

Présentation du contexte local en matière de politique de la ville

Le **GIP Politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées, mutualisateur de financement et de stratégie**, composé de l'Etat, de la Communauté d'agglomération TLP, du Conseil départemental et de la CAF, a été consolidé et renforcé dans son rôle dans ces nouveaux Contrats de ville. Les partenaires partagent et définissent la stratégie d'ensemble. Ils mutualisent les moyens d'intervention sur les quartiers et lancent un appel à projet commun afin de retenir les actions pertinentes au regard des orientations. La CAF est intégrée depuis 2015 dans le GIP, signe de la mobilisation renforcée du droit commun.

La géographie prioritaire a été redéfinie par la loi du 21 février 2014 selon les critères suivants.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont situés en territoire urbain, et caractérisés par deux éléments : un nombre minimal d'habitants et un « écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants » (critère unique), défini par rapport au territoire national d'une part, et à l'unité urbaine d'autre part. Au vu de ces critères, la géographie prioritaire est la suivante :

- 3 quartiers prioritaires (QPV), situés sur Tarbes (Tarbes Nord, Tarbes Est, Tarbes Ouest) : la population de ces 3 QPV s'élève à 7 451 habitants (INSEE 2017) ;
- 1 QPV situé à Lourdes (Ophite) : 1140 habitants ;

- 2 quartiers de veille : 1 situé sur Aureilhan (Les Cèdres, Arreous, Courreous) et 1 à Lourdes (Lannedarré / Astazou/Biscaye/ Turon de Gloire).

Présentation des conseils citoyens

Les habitants sont associés de manière systématique à la vie du Contrat de ville, dans un objectif de co-construction.

Instance obligatoire de par la loi de 2014, les conseils citoyens sont un des outils de démocratie participative mobilisés sur Tarbes et Lourdes. Après avoir accordé un temps suffisant de maturation et de stabilisation aux différents conseils citoyens, **un arrêté préfectoral de composition et de fonctionnement a été pris le 17 février 2017**, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi du 21 février 2014, pour fixer la composition de chaque conseil citoyen ainsi que la durée du mandat des membres des conseils citoyens et les modalités de remplacement des membres démissionnaires. Ils comptent au total 121 personnes (habitants et acteurs associatifs).

6 conseils citoyens ont été créés et fonctionnent depuis 3 ans : Laubadère, Solazur / Debussy, Mouyssset / Val d'Adour, Ormeau Bel Air à Tarbes et Ophite, Lannedarré / Astazou / Turon de Gloire / Biscaye à Lourdes. Instances autonomes dans leur fonctionnement, ils sont fortement reliés au Contrat de ville. Ils ont pu tous, chacun à leur manière et à leur rythme progresser dans l'écoute et l'échange, la construction d'une parole commune, la connaissance de leur ville et des institutions. Leur contribution est précieuse pour être au plus près du terrain.

Au vu notamment de leur expertise d'usage de leurs quartiers, ils constituent désormais des acteurs incontournables de la politique de ville, qui souhaitent co-construire aux côtés des élus et des autres partenaires. Ils apportent un point de vue complémentaire à d'autres outils existants, en particulier les conseils de quartier mis en place par la ville de Tarbes, ou d'autres démarches participatives menées sur le territoire.

Contact : Marlène MARGUI / 05 62 53 34 37 / gjp.m.marqui@orange.fr

Présentation de CitésLab

CitésLab est un dispositif national proposé par BPI France. Il vise à développer la création d'activités économiques dans les quartiers de la Politique de la Ville (QPV), prioritaires et en veille active. La réflexion sur la mise en œuvre du CitésLab sur le territoire du Grand Tarbes et de Lourdes a été initiée par le GIP Politique de la Ville en 2015.

Depuis le **1er juin 2017** la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées porte le dispositif.

Une cheffe de projet a été nommée, son rôle est dédié à :

- ✓ l'amorçage de projets d'activités économiques dans les QPV ;
- ✓ la détection des projets en amont de toute formalisation par les créateurs d'activités potentiels ;
- ✓ une fonction de relais des porteurs de projets vers les dispositifs d'appui en aval et les partenaires de l'emploi et l'insertion ;
- ✓ l'appui dans la durée aux porteurs de projet.

Les missions du CitésLab sont définies en complémentarité avec les acteurs de l'accompagnement à la création d'activités et les acteurs de l'insertion économique.

Quelques données sur CitésLab dans le territoire

4 lieux de permanences sur les quartiers de Laubadère, Solazur, l'Ophite et Lannedarré.

52 porteurs d'idées sont accompagnés depuis le 1^{er} juin 2017, de manière individuelle.

4 actions collectives en partenariat avec ATRIUM FJT pour accompagner les habitants dans leurs projets.

33 Actions de sensibilisation ont eu lieu sur les différents territoires d'intervention.

Contact : Alice LORENTZATOS / 07.77.16.56.6 / alice.lorentzatos@citeslab.fr